

# Les normes volontaires : passer du frein à l'atout



**Viviane APIED,**  
Responsable ministérielle aux normes  
Ministère de la Transition Ecologique – CGDD





Les ambiguïtés de la sémantique : trop de normes, de quoi parle-t-on ?



La normalisation volontaire est souvent vue comme un frein, par les collectivités territoriales, ou par les entreprises innovantes



Comment positiver et s'éviter des déconvenues

# « Trop de normes » ? De quoi parle-t-on ?

## Les ambiguïtés de la sémantique : les normes, un même mot pour :

- **La réglementation :**

- 400 000 normes, dont 11 500 lois et 130 000 décrets – mais rien n'est sûr sur cette comptabilité ! En nombre de mots comptabilisés par Légifrance, 44M en 2022, **+94% en 10 ans**
- Dénonciation de **l'inflation normative** (complexité, instabilité, coût) en particulier par le Conseil national d'évaluation des normes pour les normes appliquées aux collectivités territoriales

- **La normalisation :**

34 500 normes « volontaires » – 674 nouvelles normes publiées en 2023, et 1530 retirées dont 22% définitivement – autour de 500 normes rendues d'application obligatoire.

- Normes de produits, de service, de processus ou de gestion. Elles couvrent des spécifications techniques, mais aussi des problématiques environnementales et sociétales.
- Un processus de révision des normes (5 ans) permet de vérifier régulièrement la pertinence d'un document et peut conduire à sa suppression ou sa révision
- Initiative des acteurs du marché, co-production consensuelle
- Documents de référence sur un sujet donné, indiquant l'état de la science et des savoir faire au moment de sa rédaction, et placé au service de l'intérêt général
- La distinction standards – normes volontaires – normes donnant présomption de conformité – normes rendues d'application obligatoire

# « Trop de normes » ? De quoi parle-t-on ?

**Matériaux, infrastructures de transport, mobilité durable... les normes volontaires sont partout dans vos métiers et c'est vous qui les créez, au BNTRA et à AFNOR!**

- Aciers et précontrainte, ciments et chaux, bétons, granulats, géo synthétiques, matériaux pour les routes
- Eurocodes, appareils d'appui, terrassements, travaux géotechniques, équipements de la route,
- Contribution des ouvrages au développement durable, écrans acoustiques, villes et territoires durables et intelligents
- Développement des nouveaux modes doux
- Plus tout ce qui a trait au changement climatique et au numérique : de la comptabilité carbone, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, à la billettique dans les transports, au BIM (modélisation des informations du bâtiment fondée sur une maquette numérique 3D), et à l'Intelligence artificielle

**Une normalisation à dominante européenne, avec une actualité intense** autour du nouveau Règlement des produits de construction, du règlement écoconception pour des produits durables ou de la mise en œuvre du Digital Product Passport .

# « Trop de normes » ? De quoi parle-t-on ?

## **Vous participez activement à la normalisation...**

- **Administrations et réseau scientifique et technique** (DIR, CEREMA, UGE , CETU) : les normes sont un moyen de mettre en œuvre des politiques publiques, dans un mode d'élaboration collaboratif et proche du terrain. Les normes fournissent des référentiels vérifiables et sont donc des moyens privilégiés d'assurer la conformité à la réglementation. Et nous sommes aussi de grands utilisateurs des normes.
- **Entreprises** : les normes ouvrent des marchés et assurent une concurrence plus loyale (garanties de sécurité, d'interopérabilité...)
- **Collectivités territoriales** :
  - Les normes comme référence dans les marchés publics, et comme guides pour l'aménagement urbain : les CT, maîtres d'ouvrages incontournables pour les infrastructures routières, en tant qu'« utilisateur ou destinataire », ou « bénéficiaire final ».
  - Une particularité : les CT expérimentent parfois les solutions préconisées dans la normalisation et la version finale est fondée sur ce retour d'expérience.
  - Enfin, les CT constituent un vivier d'ingénieurs aux prises avec les réalités du terrain, fort utiles en normalisation.

# « Trop de normes » ? De quoi parle-t-on ?

**... donc ça doit être utile !**

- **Tous, on trouve que ça prend trop de temps et trop d'experts. Mais tous, on y trouve un intérêt** : économies d'échelle, simplification des appels d'offre, sécurité juridique, qualité et sécurité, déploiement de l'innovation
- **Quand la norme se fait contre vos intérêt, c'est quelque part que vous n'y avez pas contribué** : il n'y a aucune raison de **SUBIR** les normes. En revanche, il faut organiser une veille efficace
- **Les normes, c'est de l'influence. Sans vous tous, l'influence française au niveau européen ne serait pas ce qu'elle est !**

**Il est important de continuer à investir dans ces travaux qui définissent vos métiers de demain et notre environnement.**

# Autocritique de la normalisation : lever les freins ?

## **Les réticences des collectivités territoriales**

- Trop cher : la question du modèle économique de la normalisation
- Trop long : 3 à 5 ans pour une norme, nombreuses réunions, temps passé
- Un pb de représentativité et de justification interne

# Autocritique de la normalisation : lever les freins ?

## Normes et innovation : contradiction ou relation vertueuse ?

### FEU VERT :

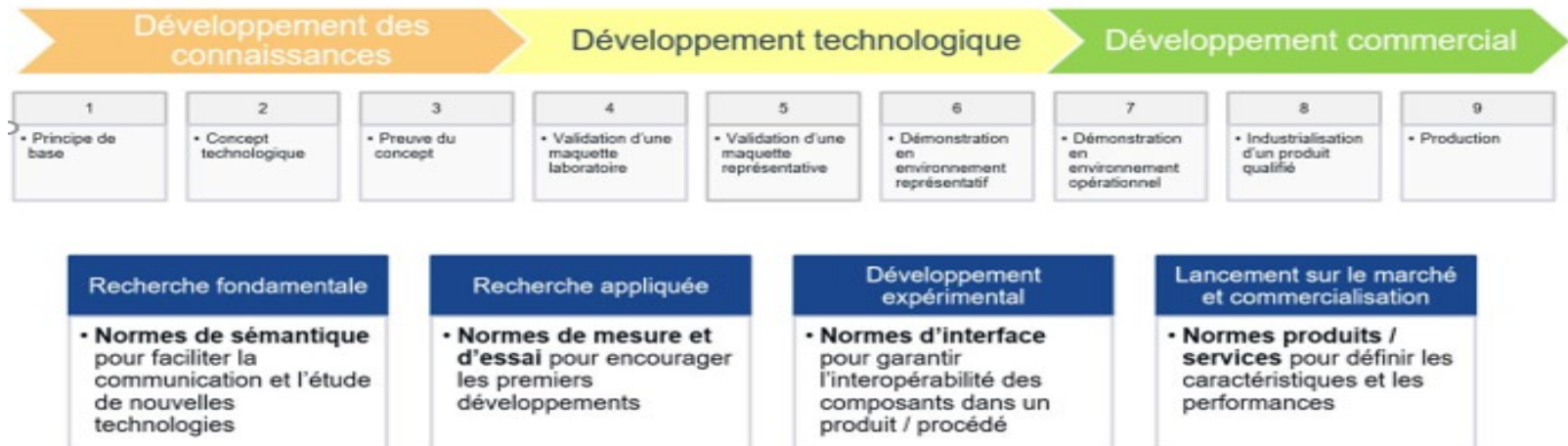
- Les normes soutiennent l'innovation sous ses différents aspects, en améliorant la qualité, la sécurité et l'interopérabilité, en faisant évoluer les pratiques organisationnelles, et en fournissant un langage commun aux acteurs.
- Dans la pratique, les atouts de la normalisation pour l'innovation sont avancés surtout par les grands groupes, pour lesquels innovation et stratégie de normalisation sont étroitement imbriquées et font l'objet de stratégies élaborées :
  - Orientation de la recherche
  - Veille et influence (par ex défense contre la concurrence asiatique)
  - Gestion des brevets (les stratégies produits incluent l'ouverture des brevets et la vente de licences)
  - Accompagnement des innovations sur le marché, développement des ventes



# Autocritique de la normalisation : lever les freins ?

**Normes et innovation** : les normes ne font pas seulement état de pratiques éprouvées

→ L'échelle TRL et les documents normatifs associés



# Autocritique de la normalisation : lever les freins ?

## Normes et innovation : contradiction ou relation vertueuse ?

### **FEU ROUGE :**

#### **Certaines start up ou PME dénoncent le blocage de l'innovation par les normes :**

- Blocage de l'insertion des innovations dans les normes par les acteurs dominants du marché si l'innovation les concurrence
- Difficulté à dédier un temps suffisant pour une activité qui reste complexe et dont l'échéance peut paraître lointaine, surtout dans le monde de l'innovation
- Poids financier

#### **La difficile implication des chercheurs dans la normalisation :**

- La difficulté à convaincre les décideurs de son organisation face à la pression de la performance rapide
- Le manque de reconnaissance de la contribution aux travaux de normalisation dans la carrière du chercheur

#### **Le caractère opaque et parfois abusif du lien entre les normes et les brevets.**

Les titulaires de brevets essentiels aux normes (BEN) qui participent à l'élaboration des normes s'engagent à octroyer des licences sur les brevets de manière équitable, raisonnable et non discriminatoire. Ces principes rencontrent des difficultés certaines de mise en œuvre, particulièrement dénoncées dans le domaine du numérique.

# Positiver la normalisation : un impératif

## L'ambition de la normalisation rejoint exactement le projet de l'IDRRIM :

- « **Fédérer les acteurs d'une profession** » : la normalisation est fondée sur la participation des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur, sur le principe du consensus. Il est essentiel pour l'intérêt général que les différentes catégories d'intérêt soient représentées.
- « **Construire une doctrine française partagée** » : la normalisation est un véhicule de partage des connaissances ; elle permet aux parties prenantes d'avoir accès et de contribuer à des informations scientifiques et aux bonnes pratiques de leur métier
- « **Promouvoir le savoir faire français dans le cadre européen et international** » : les normes sont un objet de guerre économique, certains pays l'utilisant pour parvenir à asseoir leur domination technoscientifique. Il est indispensable dans ce contexte et dans celui de marchés ouverts et concurrentiels de défendre nos intérêts nationaux et européens.

# Positiver la normalisation : un impératif

## La nouvelle stratégie de normalisation de l'UE : une prise de conscience du caractère non seulement technique mais aussi stratégique des normes

Par l'intermédiaire du **Forum de Haut Niveau pour la normalisation** (DG grow) :

- Une stratégie de normalisation qui ne s'oriente plus seulement sur la mobilisation des normes pour créer un grand marché européen mais qui cherche à se donner les moyens **d'influer au niveau international pour défendre la souveraineté européenne** et accompagner les transitions verte et numérique dans des modèles conformes aux valeurs européennes.
- Une stratégie de normalisation annuelle qui mobilise les Etats membres et les organisations professionnelles européennes, en vue d'adapter les demandes de normalisation au plus près des besoins
- Un accent sur le **développement des compétences en matière de normalisation**, pour organiser un renouvellement des experts participant à la normalisation.
- La **réforme du règlement 1025** sur la normalisation : mieux organiser le fonctionnement de la normalisation européenne pour préserver les intérêts de l'UE.
- **Recherche – innovation et normalisation** : mieux exploiter le potentiel de la recherche financée par l'UE afin de valoriser des projets d'innovation au moyen d'activités de normalisation et d'anticiper à un stade précoce les besoins de normalisation. Insertion de la normalisation dans les appels à projets (ex EISMEA soutient financièrement le développement d'activités en lien avec la normalisation) Un règlement en cours de discussion sur normes et brevets

# Positiver la normalisation : un impératif

## La normalisation travaille son agilité pour faciliter votre participation

- **Les AFNOR SPEC et les accords d'atelier** : accélérer le processus normatif et faciliter la participation de nouvelles parties prenantes
- **Des réflexions en cours pour améliorer la réactivité du processus normatif :**
  - autour d'un rythme de révision des normes (aujourd'hui tous les 5 ans) mieux adapté à la rapidité des innovations (vers une adaptation du cycle de révision au cycle de vie des produits ?)
  - autour d'une ambition de publication des normes plus rapide avec un perfectionnisme moindre

# Positiver la normalisation : un impératif

## Recommandations pour bien vivre la normalisation et en tirer profit

- **S'informer très tôt sur son environnement normatif** : un défaut de prise de connaissance de l'état des normes peut avoir de lourdes conséquences pour une entreprise, a fortiori lorsqu'elle est innovante. Le service d'Afnor pour les start up et les PME.
- **Utiliser les aides existantes** :
  - le crédit d'impôt recherche permet de déduire les dépenses de normalisation (temps passé) engagées en lien avec l'innovation
  - les PME sont exemptées de droits de siège en France
  - l'achat des normes fait l'objet de « packages » à prix réduits pour certaines catégories : universités et centres de recherche, PME.
- **Penser normalisation dans les réponses aux appels à projet européens et français (France 2023)**
- **Prévoir un engagement sur le temps long** et donc des ressources. Mais **persévérer**.
- **Se former** (dirigeants) et former ses collaborateurs
- **S'entourer et s'organiser** : organiser un partenariat étroit avec sa fédération professionnelle (ou son associations de CT), son centre technique, et son bureau de normalisation
- **Mobiliser la recherche collaborative** pour produire de la matière première prénormative
- **S'appuyer sur les pouvoirs publics** pour améliorer son influence si besoin.

# Merci pour votre attention

**Viviane APIED,**

Responsable ministérielle aux normes

Ministère de la Transition Ecologique –  
CGDD

